



## École élémentaire La Genette

32 rue Michelet  
17 000 La Rochelle  
Tél. : 05 46 34 12 42

e-genette-larochelle@ac-poitiers.fr

### Conseil d'École du 10/03/23

#### Étaient présents

##### Équipe enseignante :

Mme Véronique Rousseau, directrice (mardi et vendredi CE1/CE2 B), Mme Elisabeth Bourabier (CP), Mme Océane Tricard (CE1/CE2 A), Mme Manon Clauzel (lundi, jeudi et certains vendredis CE1/CE2 B), Mr William Guilbault (CM1).

*Mr Richard Auteffe (CM2), excusé.*

Parents élus : Mme Émilie Duval, Mme Sophie Gorce Babin et Mme Douchka Guillon-Kohlerova.

Mme Anna-Maria Spano, adjointe municipale.

Mme Alexandra Roquetanière, responsable, ville de La Rochelle.

Mr Christophe Peraud, directeur périscolaire.

*Mme Béatrice Hughes, D.D.E.N., excusée.*

*Mme Pascale Raveau, I.E.N. LR Ouest, excusée.*

#### **1. Parole donnée aux délégués de classe de CM1 et de CM2**

Les délégués de classe de CM1, Clémence Bobineau et Ellie Pedron, expliquent ce que signifie la gratuité de l'école publique : « *Ce qui est gratuit depuis 1881, c'est l'enseignement dispensé dans les écoles et les établissements publics...* ».

Elles présentent ensuite le fonctionnement de la coopérative scolaire en l'illustrant au moyen des comptes de leur coopérative de classe : « *Pour cette année, nous avons un budget de 675 € car il y avait 25 € pour chaque enfant de l'école et nous sommes 27 dans la classe...* ».

Elles terminent en remerciant toutes les familles pour l'organisation des événements dont les recettes participent à alimenter la coopérative scolaire.

Les délégués de la classe de CM2, Hugo Bertin et Philippa Bergeot, présentent l'origine et le sens des programmes ERASMUS : « *ERASMUS est un acronyme qui signifie en français Programme d'action européen pour la mobilité des étudiants... Le nom est en hommage au moine humaniste et théologien néerlandais ERASME qui a vécu de 1465 à 1536 et a voyagé à travers l'Europe pour s'enrichir des cultures et développer son humanisme...* ».

Ils expliquent ensuite que l'équipe enseignante a dû chercher des écoles partenaires en Europe et déposer une candidature pour que l'école fasse un projet ERASMUS. Les candidatures sont examinées et notées par l'agence ERASMUS : « *La candidature a obtenu 80 points sur 100...* ».

Ils présentent ensuite le fonctionnement du budget ERASMUS en l'illustrant au moyen des comptes de la dernière mobilité en Espagne : « *Pour chaque mobilité, le budget est de 4937 € pour 7 personnes...* ».

Ils terminent en remerciant tous les enseignants de l'école qui leur ont permis de vivre ce projet ERASMUS.

## **2. Projet d'école – « AMBITION 3 : OUVRIR l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance »**

### **A- Comptes de la coopérative**

Rappel Conseil d'école du 10-11-22 :

La coopérative de l'école est adhérente à l'[OCCE](#) (Office Central des Coopératives des Écoles). L'OCCE est aussi le porteur financier du projet ERASMUS+ (compte spécifique pour le projet). La coopérative scolaire accompagne les projets coopératifs initiés par les élèves et les enseignants. Ces projets participent à l'éducation à la citoyenneté.

Le 08/03/23, le montant de la coopérative est de 8023,89 € dont 3887,16 € pour le projet « Quatre facettes citadines du patrimoine européen » (subvention accordée à l'automne 2021 par la Délégation aux relations européennes, internationales et à la coopération – DREIC dans le cadre du concours « Célébrons l'Europe ! », visant à valoriser des projets européens.)

#### **À retirer :**

- l'adhésion USEP - Tarifs statutaires 2022-2023 (Tarifs inchangés depuis la saison 2017-2018)

Affiliation de l'association : 32,00 €

Licence adulte animateur : 14,20 €

Licence enfant élémentaire : 5,10 €

➔ **Total adhésion USEP : 1104,70 €**

- les coopératives des classes de :

CE1-CE2 A : 320,50 €

CE1-CE2 B : 286 €

CM2 : 567,50 €

*Les budgets des coopératives de CP et de CM1 sont gérés par les enseignants des classes.*

➔ **Total coopératives classes : 1174 €**

*Un bilan de chaque coopérative de classe sera communiqué au dernier conseil d'école.*

**Fonds de caisse : 1858,03 €**

#### **Don sur factures du comité de quartier : 1250 €**

Le budget a été réparti de la façon suivante (~ 9,50 € par élève) :

CP : « ateliers théâtre » en partenariat avec la comédienne Delphine Robin.

CE1-CE2 A : visite et atelier de découverte des Amérindiens au musée du Nouveau Monde.

CE1-CE2 B : visite et atelier de découverte des animaux de l'estran à l'aquarium.

CM1 et CM2 : spectacle « La Mouette et le Chat » d'après le roman de Luis Sepulveda par la Compagnie « La Terre qui Penche », visite de la station de lagunage de Rochefort (CM1) et spectacle à La Coursive (CM2).

**Le conseil d'école remercie à nouveau le comité de quartier pour sa contribution financière aux actions de l'école.**

#### **Liaison école – périscolaire :**

Le « banc de l'amitié », projet coopératif parents – école – périscolaire réalisé en 2020, va être repeint et transformé en « banc de l'Europe » en lien avec le projet ERASMUS de l'école.

**La peinture se fera sur le temps périscolaire. L'achat des fournitures sera fait par la coopérative de l'école.**

#### **IMPORTANT – rappel note de rentrée : « services périscolaires »**

*Les temps péri-éducatifs (avant 8h35, entre midi et 13h35 et après 16h30) sont assurés par l'équipe d'animateurs municipaux.*

*Tél. : 05 46 34 27 70 / [patricia.courmont@ville-larochelle.fr](mailto:patricia.courmont@ville-larochelle.fr) ou [christophe.peraud@ville-larochelle.fr](mailto:christophe.peraud@ville-larochelle.fr)*

*Responsable ville : [alexandra.roquetaniere@ville-larochelle.fr](mailto:alexandra.roquetaniere@ville-larochelle.fr)*

**Le conseil d'école remercie les familles de joindre directement la responsable municipale ou l'un des deux directeurs de l'accueil périscolaire pour toutes questions concernant l'organisation des temps péri-éducatifs, le contenu des animations proposées ou l'équipe des animateurs.**

**Proposition de date pour la fête de l'école** : vendredi 23 juin.

## **B- Suivi du projet ERASMUS+ :**

Rappel conseil d'école du 10/11/22 :

### **Mise en œuvre du projet ERASMUS+**

Depuis l'an dernier, toutes les familles de l'école peuvent découvrir les actions sur le site internet commun aux quatre écoles partenaires (site conçu par l'équipe italienne) : <https://sites.google.com/icchieri1.edu.it/erasmus-cooperative/home-page>.

Les mobilités d'élèves concernent la cohorte d'élèves de CM1 (2021-2022) et de CM2 (2022-2023) qui partent par groupe de 5 sur les deux années scolaires.

### **Calendrier 2022-2023**

Les deux dernières mobilités d'élèves sont prévues en 2023.

- Du 27 février au 4 mars 2023 : mobilité n° 4 en Espagne /5 élèves accompagnés par Mr Auteffe (enseignant CM2) et Mme Clauzel (enseignante CE1-CE2 B).
- Du 27 mars au 1er avril 2023 : mobilité n° 5 en Hongrie / 5 élèves accompagnés par Mr Auteffe (enseignant CM2) et Mme Bourabier (enseignante CP).

Une dernière mobilité en Italie réservée aux enseignants clôturera le projet en mai 2023.

Effets positifs relevés suite à la 4<sup>ème</sup> mobilité du projet qui vient de se dérouler en Espagne :

- Comme dans les précédentes mobilités, le petit nombre d'élèves a permis une très bonne inclusion dans l'école espagnole.
- Toutes les activités ont été mises en œuvre en équipes internationales composées d'élèves espagnols, français, italiens et hongrois.
- Les élèves français commencent à développer des compétences d'intercompréhension avec la langue espagnole en particulier en lecture.

## **C- Actions en partenariat :**

### **Information concernant l'école et le partenariat éducatif**

Dans le cadre de l'école, les partenariats permettent de développer des activités complémentaires aux enseignements. Ces partenariats peuvent se faire principalement avec des parents d'élèves, des associations, des services territoriaux, des artistes ou des structures culturelles.

Un partenariat de moins de 3 séances ou 3h d'intervention relève de l'autorisation du directeur de l'école. Au-delà, les intervenants doivent être agréés par l'inspecteur d'académie.

Dans tous les cas, un formulaire administratif permet à l'enseignant de renseigner les modalités : discipline ou domaine d'enseignement, activité concernée, classe, nombre de séances, périodicité, date, durée, lieu, intervention bénévole ou rémunérée.

**La responsabilité pédagogique de l'organisation des activités scolaires incombe à l'enseignant titulaire de la classe et les contenus des interventions doivent être en conformité avec les programmes, s'intégrer au projet de classe et au projet de l'école.**

- Au CP :

➔ **Français et langues vivantes** – *partenariat avec une intervenante de l'association Droujba en russe et avec un parent d'élève en anglais et en italien.*

Découverte des langues et des cultures au moyen en particulier d'albums de littérature de jeunesse.

➔ **Sciences et éducation civique** – *partenariats municipaux avec le relais nature de la Moulinette et le centre horticole municipal.*

Découverte du tri des déchets, du compost, des petites bêtes et des plantes carnivores.

- Au CE1-CE2 A :

➔ **Français et éducation civique** : lecture, écriture et illustration coopératives – *partenariat avec l'OCCE17.*

Lecture d'un même album pour toutes les classes du département inscrites au projet.

Écriture collective pour chaque classe puis recueil final regroupant les productions de toutes les classes.

- Au CE1-CE2 B :

➔ **Arts plastiques et éducation civique**, projet « Espaces sensibles » – *partenariat avec l'artiste Carole Marchais dans le cadre du dispositif P[art]cours développé par la ville (coût 1200 €).*

Exploration artistique d'un espace proche de l'école et connu des élèves : la plage de la Concurrence.

Expérimentation de différents matériaux et techniques pour créer en volume en s'inspirant du lieu et des formes observées.

Création d'une installation autour du thème de la mer.

- Au CM1 :

➔ **Sciences et éducation civique** – *partenariats territoriaux avec le service des espaces verts, le centre horticole municipal, le service santé publique, le centre de tri et de transfert des déchets « Altriane », l'usine de production d'eau potable de Saint Hippolyte et la station d'épuration par lagunages de Rochefort.*

[Végétalisation des pieds de mur de l'école](#) et entretien des carrés potagers en lasagnes de l'école.

Participation à des ateliers sur le thème de la consommation responsable.

Visites du centre de tri et de transfert des déchets ainsi que de l'usine de production d'eau potable de Saint Hippolyte et de la station d'épuration par lagunages de Rochefort.

**À noter que le financement du déplacement en bus jusqu'à Saint-Hippolyte et Rochefort est pris en charge par le département.**

- Au CM2 :

➔ **Liaison école / collège et langues** – *partenariat avec la professeure de chinois du collège de Missy.*

Journée de visite guidée en chinois par les élèves de 3<sup>ème</sup> et déjeuner au collège dans le cadre du Nouvel An chinois.

➔ **Liaisons internationales, langues et citoyenneté européenne** – *partenariat avec les écoles des correspondants ERASMUS.*

Au retour de chaque mobilité, les 5 élèves « ambassadeurs » présentent des exposés dans chacune des classes de l'école.

- Au CP et au CM1 : **Éducation physique et sportive - natation** – *partenariats avec les animateurs de la piscine municipale et les parents d'élèves.*

- Au CE1-CE2 A et au CM2 : **Programme « école et cinéma »** – *partenariat avec le CNC (Centre National du Cinéma et de l'image animée).*

Ce programme propose aux élèves de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention dans les salles de cinéma et de se constituer ainsi, grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants et les partenaires culturels, les bases d'une culture cinématographique. Ces séances sont accompagnées d'un travail en classe autour des films visionnés.

- Au CE1-CE2 A, au CE1-CE2 B et au CM1, au CM2 : **Éducation physique et sportive - athlétisme et rugby** – *partenariats avec des animateurs sportifs de la ville.*

- Au CE1-CE2 A et au CE1-CE2 B : **Éducation physique et sportive patinage artistique – patrimoine littéraire** – *langues – échange de service entre deux enseignantes des classes.*

Cette action vise à mettre à profit les compétences expertes des enseignants dans un domaine spécifique.

Parallèlement à la séquence d'initiation au patinage, une séquence de lecture d'une fable orientale de l'auteur d'origine chinoise Ed Young est menée en découvrant l'histoire en français, en anglais et en espagnol.

Au cours de la 5<sup>ème</sup> période, cette fable servira de support à la production d'un spectacle de patinage dont les scènes seront filmées.

**Les représentants de parents d'élèves proposent de relayer l'information afin d'élargir le partenariat aux parents d'élèves qui auraient des compétences en réalisation de vidéos.**

### **3. Suivi des travaux dans l'école et dans son environnement :**

#### **Rappels conseil d'école 10-11-22**

- **Peinture de deux classes et de l'entrée – matériel pédagogique endommagé - NON RÉSOLU**

À ce jour, le TBI de la classe de CP n'a toujours pas été remplacé. Il est impossible d'écrire au tableau.

- **Communication messagerie internet école – ville – impossibilité d'ouvrir les pièces jointes**

Depuis le retour des vacances de février, il est à nouveau possible d'ouvrir les pièces jointes.

#### **Rappel conseil d'école 10-06-22**

- **Plantation d'arbres rue Michelet**

Aucune nouvelle à ce jour malgré les messages de la directrice.

Le dernier courriel (10/06/22) en provenance des services municipaux, précise que « *Les premiers éléments relatifs à la répartition des réseaux dans la rue semblent indiquer que techniquement un projet de plantation / désimperméabilisation de l'espace public semble possible (...).* »

Mais, le projet nécessitant de multiples étapes pour sa validation et sa coordination, sa mise en œuvre sur la prochaine période de plantation reste hypothétique.

**La directrice continuera à demander régulièrement aux services municipaux de l'informer de l'avancée de ce projet. En cette fin d'année scolaire marquée à nouveau par de fortes canicules, les membres du Conseil d'école soulignent les bienfaits à tirer d'une plantation d'arbres devant les salles de classes exposées au sud.**

#### **Mobilier flexible à développer dans les classes**

La directrice termine le conseil d'école en communiquant l'avancée de la rédaction du projet « [Notre école, faisons-là ensemble](#) » annoncé dans le précédent conseil d'école pour solliciter un financement de mobilier flexible à l'éducation nationale.

Un premier jet du projet réalisé par l'équipe enseignante a permis d'inventorier les points forts et les difficultés des élèves de l'école :

- les évaluations individuelles sont très majoritairement réussies ;
- le travail coopératif et l'ouverture à la diversité sont à renforcer chaque année ;
- l'inclusion bienveillante de nouveaux élèves demeure difficile mettant en évidence les difficultés des enfants dans l'utilisation des compétences sociales et civiques, « respecter les autres, prendre part à un dialogue, coopérer avec un ou plusieurs camarades. »

Les membres du conseil d'école s'accordent pour dire que tous les adultes qui participent à l'éducation des enfants d'une communauté scolaire, parents, enseignants, animateurs, intervenants, doivent montrer des liens de confiance afin de modéliser une communication bienveillante.

La responsable municipale du périscolaire invite les parents à la contacter pour toutes questions relatives au périscolaire. La directrice de l'école explique qu'il y a déjà eu dans l'école des réunions de type « cafés pédagogiques » ouvertes aux parents sur des thématiques éducatives.

Des concertations sont à mener pour réfléchir à comment développer et consolider les liens de confiance entre les différents adultes qui participent à l'éducation des enfants d'une communauté scolaire.

*Compte rendu rédigé par V. Rousseau, directrice de l'école et présidente du conseil d'école*